Avec la
Cgt 04

L'action,
C'est maintenant !

Le bulletin de l'UD 04

Union Départementale
Des syndicats CGT
des Alpes de Haute Provence

« Ensèn »

Sommaire

2 Journée du 8 juillet sur les saisonniers

3 La CGT 04 sur le Tour de France le 22 juillet (interview des collègues de l'UL de Barcelonnette)

4 La conférence départementale des Territoriaux du 23 septembre (interview d'Annette Neel et Marie Tiano)

5 Journée d'étude du 1er septembre sur la loi santé (interview de Ghislaine Roussel) + Travaux de l'UL de Manosque

6 Journée du 23 septembre sur les discriminations (interview d'Eric Perrotin)

7 Fête de la CGT du 5 septembre (interview de René Villard et Marcel Guidi)

8 Fête de la CGT du 5 septembre : affiche officielle

Numéro
Juillet – Août 2015

EDITO

« Nous sommes dans la dernière ligne droite de la préparation de notre fête des 120 ans de la CGT. A cette occasion nous accueillerons le secrétaire général de la CGT PHILIPPE MARTINEZ.

Ce 5 septembre sera un moment particulier, puisque nous allons honorer, par la remise d'une médaille, nos plus anciens militants.

Cette journée de fraternité, de solidarité et de partage se situe dans un contexte particulièrement défavorable pour le monde du travail.

Cet été 2015, les salariés ont reçu, à travers deux lois (Dialogue social et Macron), des coups très durs contre leurs droits.

Patrons et pouvoir profitent de ce qu'ils appellent la « trêve estivale », c'est à dire de nos congés payés si durement acquis par nos grèves, pour nous reprendre tout ce qu'ils peuvent.

D'habitude c'est la droite qui fait ça ! Cette année, c'est un gouvernement d'une partie de la gauche, qui promulgue les deux lois Macron et Rebsamen que l'on peut qualifier de pro-Medef.

Certes le conseil constitutionnel a cassé l'article qui voulait imposer aux juges prud'hommes des barèmes fixes à l'avance. Macron voulait mettre un « plafond » de sanctions pour protéger les patrons licencieurs abusifs de leurs turpitudes.

Mais, il reste dans la loi le fait que les recours qui seront gagnés par des salariés contre des « plans sociaux » ne donneront lieu ni à réintégration ni à indemnisation ! C'est pourtant discriminatoire et contraire à la convention 158 de l'OIT !

Les licenciements seront donc encore plus facilités par la loi Macron que par l'ANI de janvier et la loi Sapin du 14 juin 2013 ce qui est un drame et participe à l'augmentation du chômage.

Pour l'essentiel, la loi dans sa logique et son objectif de démantèlement du droit du travail, reste inchangée. Elle obéit à une logique libérale désormais assumée et défendue par ce gouvernement en matière économique et sociale.

Quant à la loi Rebsamen, elle affaiblit les institutions représentatives du personnel en profondeur. Elle fait reculer terriblement les CHSCT, c'est-à-dire la santé, l'hygiène, la sécurité, au moment ou des milliers de travailleurs sont victimes de l'AMIANTE. Ceci est purement criminel.

Ces deux lois sont bien la soumission aux injonctions de l'Union Européenne visant à faire de l'austérité le modèle unique, s'attaquant aux droits des salariés, le droit du travail et de l'économie. Il accentue ainsi les évolutions sur le rôle de l'Etat, dans la droite ligne de la réforme territoriale et de l'Etat. Un Etat au service du capital dans le cadre de la compétition économique européenne et mondiale afin d'accroître les profits par un dumping-social révoltant pour les salariés des différents pays.

L'objectif du gouvernement étant de soulager le patronat et les capitaux des entreprises des « contraintes » imposées par le droit du travail, pour générer toujours plus de bénéfices en un temps le plus restreint possible, quel qu'en soit le coût salarial et humain !

C'est pourquoi la CGT organisera le 23 septembre prochain une initiative nationale pour exiger le respect des libertés d'expressions et d'actions syndicales.

C'est la transformation en profondeur du « modèle social français » vers un modèle libéral et mondialisé qui se poursuit avec cette « Loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques », laissant ainsi la régulation aux marchés, principalement spéculatif et financier, en espérant que cela redressera l'économie…

Ce 5 septembre Ensemble nous ferons entendre notre voix, celle des salariés en préparant la journée de mobilisation interprofessionnelle du 8 octobre prochain afin d'exiger de sortir de la crise, en augmentant les salaires, les pensions et les minima sociaux… ça, c'est l'urgence ! »

Alain Bard, SG UD CGT 04

Journée du 8 juillet sur les Saisonniers : De Castellane à Moustiers-Sainte-Marie

La caravane CGT des saisonniers revient en 2015 dans les Alpes-de-Haute-Provence après le succès rencontré en 2014 à la station thermale de Gréoux-les-Bains.

Cette année, c'est au marché de Castellane que la caravane CGT des saisonniers s'installe pour la matinée du 8 juillet. Les militants de l'union départementale bénéficient d'un accueil chaleureux de la part des nombreux vacanciers qui sillonnent les allées du marché et sont ou ont parfois été eux-mêmes des travailleurs précaires.

De nombreux échanges ont pu avoir lieu ainsi que des distributions de tracts, livrets, Tee-shirt, Casquettes... pour informer les travailleurs sur leurs droits et faire connaître les propositions revendicatives de la CGT.

L'après-midi, l'opération est renouvelée avec autant de succès à Moustiers-Sainte-Marie, à la croisée des gorges du Verdon et de la route de la lavande.

FORMATION ACCUEIL SYNDICAL ET JURIDIQUE : CHANGEMENT DE DATES

La formation **"Accueil syndical et juridique"** se déroulera du **lundi 14 au mercredi 16 septembre 2015** dans les locaux de la **Bourse du Travail à Château Arnoux**.

Ce stage vise à l'acquisition d'un ensemble de savoirs et de savoir-faire syndicaux, relationnels et juridiques. Il est destiné à tous les élus et mandatés de l'UD CGT 04. A l'issue de cette session, les stagiaires comprendront mieux :

les conditions légales, matérielles et financières de l'accueil et de la défense syndicale ; la conception syndicale de ces activités et de leur mise en œuvre dans un cadre collectif ; les principes à respecter dans les relations avec les salariés concernés ; les sources du droit et leur hiérarchie ; les caractéristiques essentielles de la procédure prud'homale ; les caractéristiques et la recherche de la preuve en matière prud'homale en concertation avec le salarié concerné ; les moyens de valoriser les résultats obtenus ; les sources d'information et les outils de formation existant en matière juridique.

Interview de Juliette Chaleyer, Thierry binz et Jean Michel Eynaudi, de l'union locale CGT de Barcelonnette sur la journée du 22 juillet relative au passage du Tour de France

La CGT dans la course pour faire avancer les droits des travailleurs

« Ce fut une belle réussite !!!

Nous n'avons rencontré aucun problème avec la mairie ou avec les organisateurs du Tour de France.

Nous avions réservé un emplacement dans la montée de Praloup, nous étions très bien placé. Nous avions un camion / frigo pour vendre des boissons et sandwichs afin de financer l'organisation de cette journée.

Toute la journée, nous avons rencontré de très nombreuses personnes. Par exemple, un syndicaliste autrichien a passé la journée avec nous. L'équipe NVO / CGT a également passé la journée à nos côtés. Une américaine de Californie, avec ses enfants, est restée un bon moment, nous avons pu lui expliquer ce qu'était la CGT et à quoi elle servait.

Une vingtaine de collègue de la CGT avait fait le déplacement. Gilles Fournel, secrétaire du Comité Régional, nous a fait le plaisir de répondre à notre invitation. Nous sommes tous arrivés le 21 et avons dormi sur place (belle étoile, camping ou voiture) dans la bonne humeur.

Les collègues de Barcelonnette se sont occupés de toute la logistique (montage de 2 barnums, location de l'emplacement, préparation de la restauration pour l'équipe...). Un grand merci à chacun !

Un grand écran de télévision a été mis à disposition des visiteurs sur notre stand afin de suivre le Tour de France en direct. Nous avons eu une affluence incroyable de visiteurs. Toutes les boissons de notre camion / frigo ont été vendues. Le succès de cette opération (affluence exceptionnelle de gens, intérêt porté à notre stand / buvette, très bonne ambiance...) nous incite à la renouveler les prochaines années. »

Interview d'Annette NEEL et Marie TIANO, responsables CGT Territoriaux 04 sur la conférence départementale du 23 septembre 2015

1) Quelles sont les raisons de cette conférence départementale ?

« Jusqu'à présent, nous étions organisés en Union Syndicale Départementale, à ce titre nous faisions figure "d'irréductibles gaulois". En effet, c'était le dernier département dans ce cas. Afin de nous conformer aux orientations fédérales, nous avons fait le choix à l'unanimité de modifier nos statuts, le 12 mars dernier, lors de l'assemblée générale des territoriaux CGT 04. Dès lors, nous nous devions de programmer une conférence départementale. »

2) De quelle manière cela s'organise ?

« A ce titre, il convenait de structurer le département en bases syndicales.
Pour ce faire, les territoires de certaines bases ont été étendus :
- ainsi, le Syndicat des Territoriaux de Sainte-Tulle devient le **Syndicat CGT des Territoriaux de Corbières – Montfuron – Pierrevert – Sainte Tulle** – celui de Digne se dénomme désormais **Syndicat CGT des Fonctionnaires Territoriaux du Bassin Dignois** – Pour Manosque, les agents de la Ville de la DLVA et du CCAS, ce sont regroupés pour former le **Syndicat CGT des Territoriaux du Pays Manosquin**.
Des nouvelles bases ont été créées : **Syndicat CGT des Territoriaux du Pays de Forcalquier et de Banon** qui regroupe 36 communes ; **Syndicat CGT des Territoriaux du Lubéron Oriental** dont le territoire s'étend autour d'Oraison, soit 8 communes ; les agents territoriaux des communes autour de Château-Arnoux/St Auban, les Mées….. forment désormais la base syndicale **des Territoriaux de Moyenne Durance**. Quant à ceux du Val d'Allos, ils constituent désormais le **Syndicat du Bassin du Pays d'Allos**. Enfin pour les agents des communes non rattachés aux communes précédentes, ils sont rattachés aux **isolés**.
Des assemblées générales se sont tenues sur tous ces territoires et les statuts ont été déposés ou sont en cours de dépôt. Ces territoires ont été organisés, des plans de travail ont été mis en place pour la plupart. Une dynamique a été instaurée.
Pour Oraison, nous vous informons qu'à partir du 1er Septembre, des permanences seront tenues au 30, rue Charles Dol, 2ème étage. »

3) C'est la suite logique des bons résultats aux élections professionnelles de fin 2014 ?

« Nous avons bien progressé lors des élections du 4 décembre dernier. La CGT a conforté sa première place dans le département. Au centre de gestion, nous sommes passés de 39,32% en 2008 à 46,82% en 2014 soit +7,5%. Sur l'ensemble des collectivités locales des Alpes de Haute Provence, nous sommes passés de 33,2% en 2008 à 41,39% en 2014 soit +8,19%.
Nous avons connu depuis le début de la campagne électorale (fin 2013), une augmentation importante de la syndicalisation, ainsi que l'arrivée de nombreux jeunes dynamiques et motivés. De nombreux jeunes se sont également syndiqués à la suite de formation où ils se sont retrouvés dans les valeurs et le travail de la CGT. Cela nous impose de persévérer dans notre tâche, de cibler des actions et nous permettre ainsi d'être encore plus efficace.
Tous les agents connaissent le CNFPT car ils peuvent consulter dans leur collectivité ou sur internet le catalogue de formations. Mais savent-ils comment se déterminent les choix des formations ?
En effet, le CNFPT est une instance déconcentrée et structurée autour de la délégation régionale qui elle-même, assistée par des Comités Régionaux d'Orientation. Ces CRO fixent les orientations de formation sur le plan régional. Et pour la première fois, nous aurons 2 mandatés du 04 au sein du CRO-CNFPT PACA.
Aussi si des formations sont oubliées, vous pourrez toujours nous contacter afin de nous les signaler. »

4) Comment sont accompagnés les nouveaux élus et mandatés ?

« Les résultats des élections ont permis à des agents d'être élus pour la première fois. Certains ne connaissant pas suffisamment les instances dans lesquelles ils allaient siéger, l'USD FPT 04 s'est donnée comme objectif pour 2015 de former le plus grand nombre d'élus mais également d'approfondir les connaissances des anciens élus.
Trois formations de trois jours ont été réalisées depuis le début de l'année. Une quatrième devrait être programmée dans les prochains mois. Des formations spécifiques ont également été suivies (retraites, commission de réforme, sensibilisation aux risques psycho-sociaux...). De nombreux territoriaux ont pu aussi participer aux formations de base comme le Niveau 1. »

5) Pour en revenir à la conférence départementale, qu'est-il prévu ?

« La conférence départementale se tiendra le **mercredi 23 septembre au Centre Regain à Sainte-Tulle à partir de 9h00**. **BAPTISTE TALBOT**, Secrétaire Général de la Fédération des Services Publics y participera. Il convient de noter que c'est la première fois qu'un secrétaire général nous honore de sa présence. Le bilan d'activité, le bilan financier, les orientations seront présentées ainsi que le plan de travail pour les 3 ans à venir. Nous procéderons également à la présentation et au vote des statuts de la Coordination Syndicale Départementale du 04, et à l'élection du collectif d'animation. D'autres points seront bien entendu abordés. »

La journée d'étude du 1er septembre sur la loi santé : interview de Ghislaine Roussel, SG USD Santé CGT 04

Après la période estivale quelle est la première action prévue par la CGT Santé Action sociale ?

« La CGT 04 organise une grande journée d'étude sur la loi Santé le Mardi 1er septembre 2015 à la salle des fêtes de Château Arnoux de 9h30 à 16h30 avec la participation de Christophe Prudhomme, Médecin urgentiste, élu à la Commission exécutive de la fédération de la santé et de l'action sociale. »

Quels sont les enjeux de cette journée ?

« Il s'agit de présenter et d'analyser les dangers de cette loi de santé votée en première lecture à l'assemblée nationale le 14 avril 2015. Le vote définitif est prévu en novembre 2015, la publication du texte en décembre 2015 et son application dès janvier 2016.

Ce projet de loi remet en cause de façon dramatique l'offre de soins et l'accès au service public. Il accentue le renforcement des grands groupes privés à but lucratif et la déstructuration du tissus sanitaire et médico-social surtout dans un territoire rural comme le notre.

L'application de la loi HPST et la mise en place à marche forcée de la loi santé aggravent considérablement les conditions de travail des salarié-es.

Je peux vous donner quelques exemples des effets dévastateurs de son application dans le territoire de santé du 04 :
La mutualisation prévue des SAMU 04/05
La mutualisation des postes de direction (8 directeurs pour 13 EHPAD)
La prise en charge de plus en plus fréquente de la maladie psychiatrique par le secteur médico-social, public, associatif, privé lucratif et non lucratif

Les salarié-es des EHPAD et des MDR vivent avec les personnes âgées des situations qui se dégradent au quotidien. Les organisations du travail soumises à la logique budgétaire induisent le durcissement de la politique managériale.

Pour les usagers et leurs familles, on assiste à une déportation vers les grandes métropoles (facteur environnemental ignoré), à grand renfort d'ambulances privées et d'hélicoptères dont le surcout n'est pas évalué, sans prise en compte du facteur psychologique et émotionnel favorable à la guérison. »

Pourquoi est-il important de participer à cette journée ?

« Pour s'approprier la connaissance de cette loi. Pour mesurer son impact sur tout le champ sanitaire public, privé et médico-social. Pour l'expliquer dans chaque syndicat, dans chaque entreprise, dans chaque établissement, dans chaque famille et dans notre entourage afin de la combattre de toutes nos forces. »

Travaux de l'Union Locale de Manosque

Cela n'a pas été facile, mais ouf, le rafraîchissement en peintures de l'union locale de Manosque est terminé….
Les travaux effectués par une entreprise commanditée par la Mairie ont duré un peu plus de 2 semaines, du 27 juillet au 11 août. Le budget de 5000,00 € qui nous était alloué a suffit aux seules peintures et assainissement du local.
Tout n'est pas terminé ; il reste à changer le volet de la pièce principale, sans compter avec la réparation du "cagibi" de la 2ème pièce. Ces travaux devraient être effectués par les Municipaux. Une fois cela terminé, une autre demande sera faite à la Mairie pour rénover la pièce du haut.
Pour l'heure, il nous reste à finir d'aménager la 2ème pièce, mais tout est devenu plus aéré et clair, laissant ainsi aux salariés qui nous visitent une réelle impression de fraîcheur….

P S : Remerciement bien légitime aux copains qui étaient venus aider aux déménagements des locaux avant les travaux.

Patrick pour l'U.L.

Le 23 septembre tous en action contre les discriminations syndicales

Le 23 septembre 2015, la CGT organise une initiative nationale pour exiger le respect des libertés d'expression et d'actions syndicales qui touchent les militant(e)s de tous secteurs.

Ainsi, le 23 septembre, partout en France, les organisations de la CGT sont appelées à organiser des initiatives : rassemblements, manifestations, conférences de presse… qui pourront déboucher sur des rencontres avec le Préfet afin d'exiger l'arrêt des atteintes aux libertés syndicales et de faire connaître les propositions de la CGT.

Interview d'Eric Perrotin, élu CGT au Crédit Agricole Provence Côte d'Azur, sur les discriminations syndicales

« Depuis l'année 2007, date de mon engagement fort dans mes mandats d'élu, je n'ai plus de promotion professionnelle. J'ai été "mis sur la touche". On me reprochait mes absences syndicales au sein de mon service lors des évaluations professionnelles annuelles. On a même « oublié » de m'évaluer pendant quelques temps. Après plusieurs réclamations, j'ai de nouveau été évalué, mais cette fois-ci, il était noté mon faible temps de présence dans le service qui ne permettait pas de juger de mon efficience à mon poste de travail. Je n'ai plus eu d'évolution salariale et de possibilité de promotion ni d'accès aux primes.

La période la plus dure pour moi a été celle où, en tant que secrétaire du CHSCT, j'ai voulu faire appliquer le code du travail dans mon entreprise, en appui avec l'inspection du travail. A partir de là, j'ai fait l'objet de contrôles, de demandes de justification en tout genre. J'ai reçu un nombre important de courriers remis en mains propres ou envoyés en recommandé avec accusé de réception. Ces intimidations écrites et orales, cette pression psychologique, régulières, sur mon travail d'élu et mon obstination à essayer de faire respecter le code du travail dans mon entreprise m'ont engendré de nombreux problèmes de santé (ulcère, perte de sommeil) et de doute sur la continuité de mon action syndicale. L'inspection du travail a demandé à ma direction de stopper toutes ces mesures à mon encontre. En parallèle, du fait de mes actions persistantes dans la défense des intérêts collectifs, j'ai fait l'objet d'une sanction disciplinaire en 2010 par l'octroi d'un avertissement.

J'ai contesté celui-ci en 2011 devant le Conseil des Prud'hommes. La sanction a été annulée en 2013. La direction ayant interjeté appel de la décision, j'ai avec l'aval de mon syndicat, ajouté à mon dossier, un volet sur la discrimination syndicale dont je m'estime victime. Au mois de septembre 2015, sera rendue une décision définitive par la cour d'appel d'Aix en Provence sur l'avertissement ainsi que sur la discrimination syndicale.

Il est important de faire connaître et d'échanger à ce sujet avec l'ensemble des élus CGT qui décident de défendre les salariés dans leur entreprise. Ce qui nous arrive quand on décide de devenir un acteur social efficace doit être connu de tous. On se sent moins seul, et on peut profiter de l'expérience des autres. Je me tiens à la disposition d'autres militants s'ils souhaitent échanger sur ce thème. Les lois de la République doivent être appliquées et respectées par l'employeur si celui-ci veut établir un début de dialogue social avec les organisations syndicales. »

Nous profiterons des prochains numéros du journal de l'UD pour relater les cas de nos camarades qui ont gagné aux Prud'hommes dans des dossiers de discrimination syndicale (comme René Roure, Gilbert Gaubert, René Villard et Bernard Julien) ou dont les dossiers sont en cours (comme Régis Aymes ou David Bouissou).
Il nous faut être solidaire pour faire vivre le droit d'expression et agir ensemble pour être respecté. Seule notre force collective permettra d'obtenir l'égalité et la liberté d'intervention sur les choix de société.

Fête des 120 ans de la CGT : interview De René Villard, Secrétaire général des retraités CGT 04

Bonjour René, peux-tu nous nous expliquer en quelques mots le programme de la fête du 5 septembre ?

René Villard : « L'UD CGT 04 organise une grande fête de la CGT le samedi 5 septembre de 8h00 à 22h00.
Philippe Martinez, le secrétaire général de la CGT, sera présent. Un vide-grenier est prévu dès le matin très tôt. A 10h30, il y aura un débat sur le thème « Quel avenir pour le syndicalisme CGT ? » en lien avec la préparation du 51ème congrès confédéral.
A 11h45, ce sera l'apéritif animé par un orchestre. A midi, il y aura la possibilité de déguster une Aïoli sur réservation (15 euros tout compris : apéritif, repas, dessert, vin, café). Pour les autres, il y aura la possibilité d'acheter des sandwichs (Merguez, saucisse...) et des frites. Vers midi, se déroulera une distribution de médailles pour récompenser des anciens syndiqués. Bal musette : de 12h00 à 15h00
A 14h00, sera organisé un concours de boule 3 X 2 joueurs (Gains : 100 euros + les mises).
A 15h00, débutera un débat sur le projet de loi santé en lien avec les incidences locales (pour ceux qui ne jouent pas aux boules).
Toute la journée, seront ouverts de nombreux stands et expositions : Stand « Jeunes » avec dégustation de boissons locales, Stand « Librairie », Stand « Fralib », Stand « IHS » (Institut d'Histoire Sociale), Stand « NVO /Vie Nouvelle », etc…
Des jeux et animations pour les enfants sont également prévus.

Pour ceux qui souhaitent se baigner, la piscine municipale se trouvera à quelques mètres de la fête.
Trois concerts avec des groupes locaux seront également proposés.
A 20h00, aura lieu le tirage au sort de la tombola.

Lots de la tombola :
1er prix : un voyage à l'étranger au choix (à choisir chez notre partenaire Touristra)
2ème prix : un week-end en Thalasso
3ème prix : 1 VTT ou un bon d'achat pour ceux qui en ont déjà un

Un camion de pizza nous rejoindra le soir parallèlement au dernier concert organisé.

L'entrée de la fête est gratuite mais elle est financée par les billets de tombola.
Chaque ticket coûte 2 euros (20 euros pour le carnet).

Nous espérons un grand nombre de participants et un grand moment de convivialité. »

Fête des 120 ans de la CGT : Interview de Marcel Guidi, Président de l'IHS 04 (institut d'Histoire Sociale)

« C'est le 21 mars 1884, que l'assemblée, après de longs débats, accorde enfin, malgré de nombreuses restrictions la légalisation sur la création des syndicats. Onze ans après, et de longs débats qui portent sur l'indépendance vis à vis de l'Etat, se tenir à l'écart de l'action politique, l'unité ouvrière, et l'appel à l'organisation d'un congrès dans le but d'unir l'ensemble des forces ouvrières

Les fédérations des bourses du travail, la fédération nationale des métiers, unions et bourses du travail tiennent congrès le 23 septembre 1895 à Limoges, le congrès est ouvert à toutes les organisations ouvrières. Les débats, nombreux, portent pour l'essentiel sur les statuts. Le congrès de Limoges décide la création d'une organisation unitaire et collective ayant pour titre : la confédération générale du travail. La CGT est née.

Dans quelques jours, elle a 120 ans. une vieille dame mais toujours allant de l'avant au fil de son histoire pour mettre l'outil syndical au service de la défense des intérêts des salariés femmes et hommes confondus. Des dates et des débats importants ont jalonnés son histoire. Le Front Populaire, la guerre de 39/45, avec son lot de misères et de souffrances, mais aussi les jours heureux avec le programme du conseil national de la résistance : la sécurité sociale, les comités d'entreprise, les nationalisations, les grèves de 68...
Plus récemment, les luttent importantes pour la défense de notre protection sociale. Mais toujours au quotidien, la défense des conditions de vie et de travail, de l'emploi. Notre syndicat CGT a joué au cours du siècle passé et encore actuellement, un rôle essentiel dans le paysage de notre Pays mais aussi dans le domaine international. Les questions de paix, de solidarité, d'unité, de fraternité sont au cœur de nos actions quotidiennes.

Le samedi 5 septembre 2015 à Saint-Auban, nous fêterons tout cela au cours de la fête de l'UD CGT 04 actifs et retraités, tous ensemble pour les 120 ans de notre CGT. »

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

A SAINT AUBAN (04)

(STADE GRABINSKI)

LA CGT EN FETE pour ses 120 ans

VIDE-GRENIERS

Toute la journée

CONCERTS

De 12 H 30 à 15 H 00 animation Bal Musette
A 17 H 00 Groupe reggae TRIBUTE TO MAMADA
A 19 H 00 LILY LIME.
A 21 H 00 CANAPACOUSTIK

DEBATS RENCONTRES

A 10 H 30 echanges avec
Philippe Martinez
secretaire general de la CGT
François Thiery-Cherrier
secretaire general des retraités de la CGT
A 15 H
La loi sante en débat

CONCOURS DE BOULES

Inscriptions 14 H 30 , 3 joueurs 2 Boules Consolante comprise, 100 euros + les mises

ANIMATIONS & STANDS

Librairie,NVO, chateau et toboggan gonflabe gratuits pour les enfants,etc...

RESTAURATION

AIOLI (Sur reservation 15 euros le repas vin et café compris) au 0687804032
Buvette, Grillades et frites toutes la journée PIZZA le soir